

LA FORÊT D'ORLÉANS

Présentation :

La forêt d'Orléans est une forêt domaniale. Jadis appelée forêt des Loges, la forêt d'Orléans d'alors couvrait environ 150 000 hectares. Elle devient royale à la fin du X^e siècle. Très abîmée à la fin du XVIII^e siècle, la forêt est classée domaniale en 1848, et les services de l'Office national des forêts se chargent de la reboiser dès le début du XIX^e siècle.

La forêt d'Orléans a une superficie de 50 000 hectares environ sur 35 communes, dont 35 000 hectares de forêt domaniale ; ce qui en fait la plus vaste forêt domaniale de France métropolitaine. La forêt est encerclée par la Beauce au nord, le Gâtinais à l'est et le Val de Loire au sud ; elle s'étend au nord de la Loire sur un vaste arc de cercle d'environ 60 km de longueur, d'Orléans à Gien, et de 5 à 20 km de largeur. Elle comprend trois grands massifs reliés entre eux par des bois privés :

- à l'est : le massif de Lorris, environ 14 400 ha (nord-est, est et sud-est de Sully-sur-Loire) ;
- au centre : le massif d'Ingrannes, environ 13 600 ha (autour d'Ingrannes et Sully-la-Chapelle) ;
- à l'ouest : le massif d'Orléans, environ 6 600 ha (immédiatement au nord d'Orléans).

Saran est située dans ce dernier secteur

Parcours :

Départ. Coordonnées GPS : N 47°57'38" – E 1°53'45".
Adresse : allée Chopin.

- 1 Départ du parking allée Chopin.
- 2 Prendre la route du Cormier Blanc à droite.
- 3 Prendre la route des Tailles Gillette à gauche.
- 4 Traverser la route forestière du Roi. Continuer jusqu'au carrefour du Chêne brûlé.
- 5 Face à vous, prendre le circuit du Chêne Brûlé puis franchir l'allée du Chêne Brûlé pour continuer ce circuit dans le bois.
- 6 À l'intersection avec la rue du Chêne Couronné, prendre à gauche.
- 7 Face au champ, se diriger sur la gauche puis prendre encore à gauche.
- 8 Dans le bois, prendre à droite à une intersection.
- 9 Retraverser l'allée du Chêne Brûlé en suivant le sentier dans le bois en face.
- 10 Traverser la route forestière d'Ardelet pour continuer le sentier dans le bois.
- 11 À la jonction, prendre la route du Chêne Couronné pendant quelques mètres et tourner à gauche dans le bois pour rejoindre la route Parisienne.
- 12 Prendre à droite la route Parisienne.
- 13 À la maison forestière des Tailles Gillette, passez sous le rail de béton de l'aérotrain* et emprunter un chemin à gauche qui longe ce rail, la route forestière des Fosses Guillaume.
- 14 Rejoindre le parking de l'allée Chopin.

* L'aérotrain

En 1961, l'ingénieur Jean Bertin redécouvre le coussin d'air. L'aérotrain est né. Plusieurs prototypes sont construits à partir de 1966, et, en 1974, le modèle propulsé par turbo réacteur est chronométré à plus de 430 km/h. Quelques mois plus tard le gouvernement annonce qu'il cesse de soutenir le projet et Jean Bertin décède peu après. Depuis plus de 40 ans une longue cicatrice taillade la campagne, témoignage immobile de cet immense gâchis.